

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 51 - Juillet 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder

Le Festival du Félibrige un autre moment de convivialité

Avec juillet, voici revenu le temps du Festival du Félibrige, un temps de liesse et de convivialité, comme notre village sait en offrir à ses habitants, mais aussi à ses visiteurs.

Le Festival reconduit, cette année encore, le thème centré autour des arts du cirque et des spectacles de rue. Des clowns, des jongleurs, des équilibristes, des funambules et d'autres acrobates, feront la joie des plus jeunes. Mais les aînés seront de la fête, car eux aussi pourront retrouver ainsi leur âme d'enfant.



Il y en aura d'ailleurs pour tous les goûts ! Jugez-en plutôt : ce sera le 22e Concours des Peintres en Liberté qui vont investir notre village, et confirmer la place que cette manifestation occupe dans son paysage culturel. Un engouement jamais démenti, qui s'explique sans doute par la tradition d'accueil de notre commune, mais aussi et surtout par les sites exceptionnels qu'elle offre aux peintres.



En outre, la programmation variée du Festival a voulu répondre aux attentes de tous, avec une soirée-spectacle dédiée au folklore tahitien, un concert de jazz qui clôturera « les Gourmandines », la traditionnelle dictée en provençal, la visite commentée du vieux village, le concert classique des Jeunes Talents qui accueillera cette année un duo de charme composé d'une flûtiste et d'une guitariste, mais aussi les « Saynètes » jouées par les habitants du village, et qui sont très appréciées du public.



Un cocktail donc, vrai mélange de genres, de démonstrations et de festivités, qui devrait combler les participants et ce d'autant plus que toutes ces manifestations (à l'exception bien entendu des Gourmandines) sont gratuites : on peut donc se dire que c'est du pur bonheur...



Alors, proclamons-le : Vive le Festival du Félibrige!

Pierre Molland
Maire



DE JUILLET

2	FOYER RURAL <i>Apéro de fin d'année</i>
4	MAIRIE <i>Réunion publique sur le PLU</i>
5 au 7	COMITE DES FETES <i>Festival du Félibrige</i>
9	PAUSE-THEATRE <i>Au pas! Et que pas une tête ne dépasse!</i>
13	COMITE DES FETES <i>Repas traditionnel</i>
14	COMITE DES FETES <i>Exposition des oeuvres des Peintres en Liberté</i>

Dans le cadre du Festival du Félibrige, le Comité des Fêtes organise le **Samedi 13 juillet, en soirée, à la salle des Fêtes l'Arbousière**
LE REPAS TRADITIONNEL

Apéritif - Moules - Frites
Salade - Fromage - Dessert - Café
Adulte : 18 € - Enfant : 9 €
Réservation en Mairie avant le 8 juillet dernier délai.
Tirage de la **TOMBOLA**

REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique sera tenue le **Judi 4 juillet à 18h30, à la salle de l'Arbousière**, au cours de laquelle seront exposées, dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune, les principales orientations retenues pour le Règlement et le Zonage.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Demande de subvention au Centre National du Livre :

Le Centre National du Livre propose une aide thématique qui a pour objet d'abonder les bibliothèques en vue du développement de leurs collections, sur un ou plusieurs thèmes. La bibliothèque municipale souhaite acquérir des ouvrages sur le thème de l'Histoire pour un montant total de 1 311,95 €. Cette action entre dans le cadre de l'aide proposée par le C.N.L.

Demande de subvention 2013 : opération réfection des façades :

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre cette opération pour 2013 et de solliciter le Conseil Général et le Conseil Régional suivant le plan de financement ci-après :

Coût de l'opération : 9 150,00 €

Subvention conseil régional
2 287,50 €

Subvention conseil général
2 287,50 €

Autofinancement : 4 575,00 €

Par ailleurs, le Conseil Général peut financer à 50 % la dépense pour le suivi et l'animation de l'opération de rénovation des façades. Le Conseil a décidé de demander l'attribution de cette aide pour la prestation confiée à Habitat et Développement qui se monte à 3 000 €.

Modification des statuts de la Communauté de Communes :

Par délibération du 19 avril 2013, le Conseil communautaire a modifié l'article 3 (compétences)

des statuts de la Communauté de Communes. Ont été approuvés dans le paragraphe *développement économique*, les modifications suivantes :

L'ajout des pôles d'activités des Matouses à Châteauneuf de Gadagne et de St Joseph au Thor ;

La suppression de la Cigalière 5 et 6 et de la zone d'activités des Cantons au Thor.

Délibération modificative : budget eau et assainissement :

Le Conseil municipal approuver la modification budgétaire suivante :

En Section d'investissement :

Dépenses

Chapitre 23 articles 2315 : - 4 500 €

Chapitre 20 article 2031: + 4 500 €

QUESTIONS DIVERSES

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

L'établissement public foncier (EPF) négocie et mène les procédures permettant de constituer des réserves foncières, en amont de la phase de réalisation d'un projet d'aménagement public. L'EPF a pour compétence la maîtrise foncière, l'achat, le portage, la gestion, la remise en état des terrains (et donc sa possible dépollution), ainsi que la gestion de l'ensemble des études utiles à cette maîtrise foncière.

Il porte ensuite les biens acquis pendant une durée prédéterminée, avant de les rétrocéder à la collectivité qui en a demandé l'acquisition. Mais l'EPF n'est ni un aménageur ni un promoteur immobilier. La commune a sollicité son intervention pour la cave coopérative (aujourd'hui fermée) et pour les terrains qui la jouxtent.

SCRUTIN DES ELECTIONS MUNICIPALES

La loi a apporté des modifications pour les prochaines élections municipales. Pour ce qui concerne les communes de 1000 à 3500 habitants (donc la notre), les conseillers seront élus au scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle. Les listes devront comporter autant de noms que de sièges à pourvoir (23), sans possibilité d'ajouter ou de supprimer des noms et sans modification de l'ordre de présentation (sans quoi le bulletin serait considéré comme

nul). La composition de la Municipalité (adjoints) devra respecter la parité, l'écart entre candidats du même sexe ne pouvant être supérieur à un.

Choisis parmi les conseillers municipaux, les conseillers communautaires seront élus pour une même durée. Ils seront répartis entre les listes en fonction des suffrages exprimés, et figureront de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats dont ils sont issus.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le regroupement avec les communautés de Coustellet et Provence Luberon Durance n'a finalement pas été retenu par le Préfet. La Communauté de Communes des Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse est maintenue dans son périmètre au moins jusqu'à fin 2014, et notre commune continuera donc à en faire partie.

MARCHE DE VOIRIE

Le marché pour les travaux de voirie a été passé pour un montant de 251 729 €. Il concerne notamment, et dans un premier temps, la réfection de certaines portions des chemins des Mulets, des Eaux Pendantes, de Fontisson, de Longchamp, ainsi que la création des allées du cimetière de Campbeau. A la rentrée, ce sera au tour des chemins de la Glacière, du Vieux Moulin, de Caumont, ainsi que de l'impasse de la Marmaïo, des trottoirs de la route d'Avignon (entre le camping et le

giratoire) et de la route du Thor (devant les commerces).

ORDURES MENAGERES

La société en charge de la collecte des ordures ménagères a fait valoir, qu'en considération de l'élargissement de son périmètre d'intervention et de l'augmentation des points de collecte depuis la signature du contrat, un avenant au contrat devait être envisagé. La négociation sur une éventuelle revalorisation de ce contrat interviendra prochainement.

AKWABA

Depuis son ouverture en 2001, Akwaba est un pôle de développement socio-culturel, un outil de production et de diffusion au service des sociétaires et des artistes en quête d'espace, un lieu où se sociabilisent les travaux des artistes et où des expositions peuvent mettre en lumière de jeunes artistes photographes, graphistes ou peintres. Afin de pérenniser son existence, la Communauté de communes a décidé d'acquérir les murs et de passer une convention d'exploitation avec ses responsables. Notre commune soutient fortement cette position et souhaite développer un partenariat élargi avec la structure.

**Prochaine réunion du Conseil
le Lundi 1er juillet à 18h30**

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM
bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières
Mme DEMEURE-LAURENT
Cabinet 04 90 22 50 97
Domicile 04 90 83 97 14
Portable 06 12 13 62 36
Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014
Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
SOS Amitié 05 63 54 20 20
Electricité 0 810 33 35 84
Gaz 0 810 89 39 00
Centre Antipoison 05 61 77 74 47

RÉDUCTEURS DE PRESSION

De récents dysfonctionnements du réseau d'eau potable (pression trop élevée) qui ont entraîné des problèmes dans les canalisations du bas du village, mettent en évidence la nécessité pour les usagers de se prémunir contre ces surpressions.

Il existe pour ce faire, des **réducteurs de pression** qui permettent d'obtenir à leur sortie une valeur réglée et constante de la pression de l'eau.

Installés à l'entrée du réseau d'eau (pour un pavillon comme pour un appartement) ils protègent toute l'installation des problèmes dus à un excès de pression : bruits dans les canalisations, coups de bélier, éclaboussures, usures prématurées des appareils électroménagers et des robinetteries.

Ils ont également pour avantage, en diminuant la pression, d'économiser l'eau utilisée.

ECLAIRAGE NOCTURNE

A partir du 1^{er} juillet, une nouvelle réglementation s'appliquera à l'éclairage nocturne des bureaux, des magasins et des façades de bâtiments. L'arrêté du 25 janvier dernier encadre la durée de fonctionnement de ces installations d'éclairage :

- **les vitrines des magasins de commerce** doivent être éteintes entre **1h et 7h** du matin (toutefois elles peuvent être éteintes ou allumées avec une tolérance de 1h si l'activité se poursuit après 1h ou s'exerce avant 7h) ;

- **les éclairages intérieurs des locaux à usage professionnel** doivent être éteints **1h** après la fin de l'occupation des locaux ;

- **les façades des bâtiments** doivent seulement être éclairées à compter du coucher de soleil et au plus tard jusqu'à **1h** du matin.

PROGRAMME DU FESTIVAL



VENDREDI 5 JUILLET

21 h 45 – Jardin de la Treille

Les Nuits de Tahiti

Soirée tahitienne avec les **Ballets HEIVA I TAHITI**

SAMEDI 6 JUILLET

16 h -Salle A. Tavan **Dictée en provençal** organisée par l'Escolo de Font-Segugno, et vers 17 h

Présentation et démonstration de Patchwork



17 h 30 - Départ place de l'Eglise **Visite du Vieux village** en compagnie de guides conférencières

19 h 30 - Place de la Pastière **Apéro de l'Association «La Cigale»**

Offert par les Commerçants, Artisans et Professions libérales du village



A partir de 20 h - Place de la Pastière

Les Gourmandines

Dégustation de vins et cuisine régionale

21 h 30 - Place de la Pastière **Concert de musique jazz**

Avec l'Ensemble Pierre BRUZZO

DIMANCHE 7 JUILLET

Toute la journée dans le vieux village

Concours des Peintres en Liberté

Place de la Pastière

Dès 10 h Les arts du cirque et spectacles de rue



Une journée sous le signe du rêve pour les plus jeunes : Jongleurs, acrobates, funambules, clowns, maquilleuses, marionnettistes, magiciens, sculpteurs sur ballons, échassiers, monocyclistes...

Les animaux de la ferme

et promenades à poneys gratuites



Le Manège-Carrousel

et le Tandem-Manège (gratuits).



16 h - Eglise **Concert «Jeunes talents» : flûte et guitare**



De 18 à 19 h - *Vieux village*

Saynètes sur les places, interprétées par les habitants du village



SAMEDI 13 JUILLET

A partir de 19 h - Parvis de l'Arbousière **Repas Traditionnel, Baléti et Tombola**

DIMANCHE 14 JUILLET

16 h à 18 h - Salle A. Tavan

Exposition des oeuvres et remise des Prix

pour les œuvres réalisées par les Peintres en Liberté.



Châteauneuf de Gada

RHUME DES FOINS HIER, ALLERGIES AUJOURD'HUI.

L'allergie respiratoire due aux pollens (pollinose) apparaît communément comme un phénomène nouveau, une «maladie» que ne connaissaient pas nos anciens. Qu'en est-il ? Pour le savoir nous avons interrogé le docteur Brigitte DITTLI, allergologue qui connaît bien notre terroir, ses arbres, ses plantes et sa flore en général.

BM : «l'allergie» comme réaction à une substance étrangère à l'organisme est-elle connue depuis longtemps ?

Dr Dittli : on connaissait déjà le phénomène dans l'Antiquité, mais ce n'est qu'il y a quelques décennies que l'on en a étudié et expliqué de façon détaillée les symptômes, les caractéristiques et les possibilités de désensibilisation. Autrefois, on nommait communément *rhume des foins* les manifestations (rhinites, écoulements, conjonctivites...) provoquées par les allergies aux graminées (dactyles, fêoles, fêtuques, bromes, poacées en général) et à d'autres plantes. Les conséquences de ces allergies ont été parfois curieuses comme «l'enfermement littéraire» de Marcel Proust qui devait garder la chambre dès que le printemps arrivait, pour éviter les pollens qui aggravait son asthme.

BM : on a toutefois l'impression que ces réactions aux pollens étaient beaucoup moins répandues autrefois. On en parlait moins, notamment dans les campagnes où pourtant cultures et végétation sont plus présents. Y a-t-il eu un déclencheur qui a fait « exploser » les allergies ?

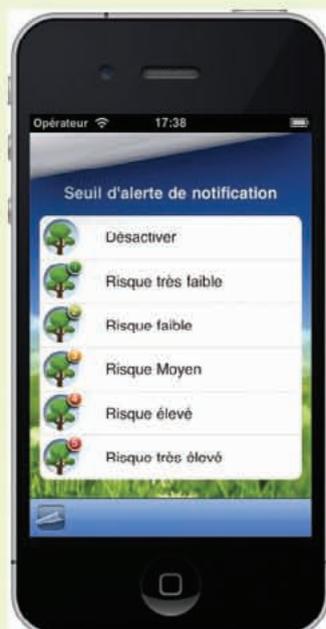
Dr Dittli : paysans et ruraux s'étaient en quelque sorte auto-immunisés au fil des siècles. Peu répandues en ville, les pollinoses se sont surtout développées chez les citadins devenus des néo-ruraux par l'occupation de nouveaux espaces à la marge des villes et au contact de la campagne. En Provence, nous avons un des arbres les plus allergisants qui soient : le cyprès. Le déclencheur dont vous parliez c'est par exemple l'apparition et le développement du chemin de fer. Le PLM permettait d'approvisionner la capitale en une dizaine d'heures et bientôt la région se couvrit de cultures que l'on abritait au moyen de très nombreuses haies aussi bien pour le maraîchage que pour le raisin de table. Le cyprès, allié de l'agriculteur, est cependant à conserver s'il permet de pérenniser les cultures et d'éviter la formation de friches où se développeront des plantes encore plus allergisantes. Plus récemment les pollinoses ont été aggravées par la particularité, en Provence, de notre habitat. Il est souvent pavillonnaire avec une forte volonté de clore son espace privatif et de «se cacher» du regard des autres. Là encore on a planté des cyprès et surtout on a planté des variétés nouvelles, exogènes, très allergisantes, tels les cyprès bleus. Enfin il faut souligner l'importance du dernier élément majeur favorisant les risques d'allergie : la pollution.

BM : de quelle pollution s'agit-il et en quoi a-t-elle aggravé les phénomènes allergiques ?

Dr Dittli : il s'agit essentiellement des émissions de microparticules émises par les gaz d'échappement des véhicules à moteur, les diesels en particulier. A l'Est d'Avignon, la zone proche de l'autoroute combine l'ensemble des facteurs de risques avec cet élément particulier : la déprise agricole (ici le repli de la viticulture) fait place à des friches où se développent les graminées dont j'ai déjà souligné le caractère allergisant. Pollens + microparticules = risques d'allergie accrus.

BM : le genêt est de plus en plus présent dans le paysage. Il fut même cultivé pendant la guerre sur notre plateau. On admire ses fleurs d'un jaune intense mais beaucoup redoutent les allergies que provoqueraient ses fleurs. Qu'en est-il ?

Dr Dittli : la fécondation des fleurs de genêt est dite entomophile parce qu'elle est réalisée par les insectes. La fécondation des fleurs par des pollens emportés par le vent est dite anémophile. La forte odeur des fleurs de genêt peut être incommodante mais cet arbuste est assez peu allergisant puisque son pollen est essentiellement libéré et emporté par des insectes pollinisateurs. On fait souvent le lien entre la floraison des genêts et la recrudescence des allergies, en raison de la simultanéité de cette floraison avec celle de graminées, telles les fêtuques, qui sont très allergisantes, mais aussi très discrètes par rapport au jaune éclatant des genêts.



Une appli pour les alertes allergies existe pour les smartphones

BM : le pin est bien présent dans les endroits les plus boisés. Représente-t-il un risque ? Et les platanes ?

Dr Dittli : les pins libèrent de grandes quantités de pollen. Mais ce pollen est «lourd» et tombe pratiquement au sol sans être transporté. Les risques d'allergie sont minimes. Vous avez des platanes sur votre

place principale. La floraison se fait au printemps et elle est assez peu allergisante. Par contre les fruits qui se forment ensuite peuvent être très désagréables car leurs poils microscopiques provoquent des irritations des yeux et des muqueuses.



L'ambrosie

BM : depuis quelques années on nous met en garde contre cette nouvelle invasive qu'est l'ambrosie...

Dr Dittli : cette plante, très allergène, descend la vallée du Rhône et colonise de nouveaux espaces par dispersion des graines lors de travaux ou transports humains (chantiers le long des routes, déplacement de machines etc.). Elle a été importée en Europe dans des lots de graines ou produits agricoles contaminés venus des USA ou du Canada. En Vaucluse, un arrêté préfectoral de 2003 rend obligatoire la lutte contre l'ambrosie et vise à son élimination.

BM : comment se prémunir de ces allergies, y a-t-il des règles à respecter ?

Dr Dittli : la réponse n'est pas individuelle mais collective et concerne plusieurs éléments environnementaux. La pollution atmosphérique joue un rôle majeur dans l'accroissement des pollinoses. Le médecin allergologue peut vous aider à lutter contre les allergies mais il faut savoir que la détermination des agents responsables est parfois difficile, par exemple lorsqu'il s'agit d'identifier une graminée précise. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) dispose d'un site internet remarquable où vous trouverez informations générales et alertes (<http://www.pollens.fr/accueil.php>). Il publie régulièrement des bulletins allergo-polliniques et lance des alertes, par région, notamment lors de la floraison des graminées et de l'ambrosie. Vous y trouverez des graphiques de pics de pollinisation établis à partir des constatations effectuées sur des capteurs répartis sur tout le territoire. Dans tous les cas, ce qui est en cause c'est plus l'évolution de notre urbanisme, de nos déplacements, de nos pratiques quotidiennes qui aggravent la pollution, que le simple contact naturel, avec plantes et fleurs. Le rhume des foins existait mais restait finalement une affection marginale, généralement sans les conséquences graves que l'on connaît aujourd'hui avec par exemple les contaminations croisées.

gagne, village provençal

Sur les traces de Pierre Goujon.

(Parcours-promenade à travers le village et hommage rendu le samedi 1^{er} juin 2013)

MARIE, PIERRE D'ALCANTARA GOUJON
(1769-1840)

«*Bienfaiteur de la commune*»



Issu d'une famille de notables installés à Avignon depuis le XVIII^{ème} siècle, Marie, Pierre d'Alcantara Goujon fut désigné, par le préfet comme le voulait la loi à l'époque, maire de Gadagne en 1813.

Il intervint aussitôt pour que l'école communale, souvent privée de maître, puisse fonctionner de façon régulière.

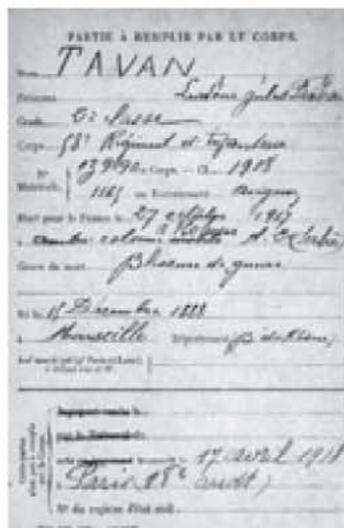
Il restera peu de temps en place puisqu'en 1816, sous la Restauration, il est démis de ses fonctions et remplacé par le marquis de Ribiers. En 1836, par testament il lègue une partie de ses biens pour l'établissement d'écoles au Thor et à Gadagne :

«*Je veux que soit établie à Gadagne une école gratuite pour les garçons à laquelle j'affecte et lègue une grange et son tènement de terre, au terroir du Thor, quartier de la Jousseleine J'appelle à la tête de cet établissement le sieur Brémond, actuellement secrétaire de la mairie* ».

Ainsi, peu après le décès de Pierre Goujon, nos petits écoliers purent bénéficier de l'enseignement gratuit qui ne sera instauré en France qu'en 1881. «L'école Goujon» qui ouvre en 1842 connaît le succès, puisque 60 garçons sont inscrits, ce qui motive la demande de nomination d'un instituteur-adjoint. Dans un premier temps, elle est refusée par les autorités au motif que les textes ne prévoient un deuxième maître qu'à partir de 80 élèves ! La gratuité de l'école de filles sera tentée dès 1852, grâce à l'avance que fait l'instituteur laïque, pour régler le salaire des trois religieuses-institutrices. En 1887, l'école de filles jusque là installée à côté de la mairie, comme l'école communale de garçons, est déplacée dans les nouveaux bâtiments construits près de l'actuelle bibliothèque. A la fin des années 50, les garçons descendront dans ce qui est aujourd'hui la salle Anfos Tavan. 20 ans plus tard, le Groupe scolaire Pierre Goujon réunissait, dans le même ensemble de bâtiments, les enfants du village, de la maternelle au CM2.

ON A TROUVE LA TOMBE DE LUDOVIC TAVAN !

Dans le bulletin municipal du mois de novembre 2009 nous consacrons deux pages à trois soldats castelnovins morts en terre lointaine pendant la première Guerre Mondiale. Adrien Ferragut, Léopold Dortier et Ludovic Tavan appartenaient au XV^{ème} Corps d'Armée envoyé dans les Dardanelles, en 1915, mener une guerre épuisante et meurtrière contre Turcs et Bulgares. En 1917 Ludovic, fils d'Anfos Tavan est grièvement blessé dans les environs de Monastir au cours d'un intense bombardement de l'artillerie bulgare. Il expire quelques temps après à Holoven (Olevani). Nous n'avions comme renseignement que le journal de route de son régiment, sa fiche militaire de décès et les précisions des livres d'histoire. Selon ces derniers il était établi que le soldat Tavan était enterré dans le petit cimetière d'Holeven, village dont nous vous avons montré la photographie. Pour avoir plus d'informations nous nous étions mis en relation avec le consulat de Bitola (ex-Monastir) en République de Macédoine qui nous avait confirmé l'inhumation de militaires français dans le cimetière d'Olevani (Holeven), un regroupement ayant pu être fait après la guerre dans des nécropoles proches. Le corps de Ludovic n'avait cependant pas pu être précisément localisé, et pour cause: nous le cherchions dans l'ex-Yougoslavie alors qu'il avait été, après une probable première inhumation en Macédoine, transféré en Grèce.



Fiche militaire de décès de Ludovic

La localisation de la tombe est due à la perspicacité de Michel Robert, enfant du pays apparenté à Tavan. Il détenait de sa grand-mère, Marie-Louise Coard, cousine de Ludovic, un renseignement majeur recueilli auprès d'un camarade de régiment: le fils d'Anfos était enterré à Salonique. Partant de là, Michel Robert entreprenait des démarches tant en France qu'en Grèce mettant à contribution plusieurs personnes et demandant l'aide du consulat de France à Thessalonique. Sa ténacité allait se révéler payante puisqu'au mois de février dernier, le Consul Général faisait parvenir les photos de la tombe n° 7258 du cimetière militaire de Zeitenlick dans la banlieue de Salonique. Ce

cimetière était celui du camp et hôpital du même nom où l'on soignait notamment les soldats victimes du paludisme (Cf le BM de novembre 2009). Sa nécropole inaugurée en 1936 contient les restes de près de 22000 soldats dont 8000 dans la partie française qui a fait l'objet d'importants travaux de rénovation en 2011 et 2012.

Ainsi l'histoire du village et notamment celle d'un de ses plus attachants personnages, Anfos Tavan, est complétée avec émotion grâce au travail de mémoire entrepris par Michel Robert.



La tombe de Ludovic Tavan

Ludovic Tavan est cité parmi les quelques 600 écrivains morts au Champ d'Honneur dont le nom est inscrit au Panthéon. A 16 ans, à Fontségugne, il incarnait Pétrarque aux côtés de Madeleine Fournier, Laure, pour les fêtes du cinquantenaire du Félibrige.



Ludovic et Isabelle (au fond) à Fontségugne en mai 1904

Il est mobilisé à 26 ans et écrit cet acrostiche dédié à son amoureuse, Isabelle Grangier, avant son départ.

A Isabelle Grangier, avant de partir à la guerre, novembre 1914

Infortuné rêveur je ne pense qu'à vous
Séduisante beauté, je vous chante et vous aime
Ah, votre souvenir, toujours sera doux !
Bien souvent je voudrais dans un baiser suprême
Enflammer de ton cœur les fibres les plus tendres.
L'âme ne se nourrit ni d'or ni de grandeur
La tienne est comparable à toutes les splendeurs
Ecoute mes transports ! Dis, veux-tu les entendre ?

CHORALIES A COEUR JOIE

Le Choeur Ô Musica du Vésinet, se produira au jardin de la Treille, le **lundi 5 août** à 21h.

Il sera placé sous la direction de Pascal Bézard. Entrée gratuite



QUARTIER LIBRE

La Compagnie Quartier Libre présente à la **Cave Terres d'Avignon de Morières** «Woyzeck» de Georg Büchner

Du 8 au 20 juillet à 18h30 (relâche le dimanche 14 juillet) - réservation recommandée: 06.77.89.10.68 demi tarif pour les Castelnovin(ne)s

Woyzeck est une pièce inachevée de Büchner. A la mort de l'auteur à l'âge de 23 ans en 1837, on a retrouvé un manuscrit composé de quatre ébauches dont l'organisation constitue une casse-tête dramaturgique.

Büchner s'est inspiré de l'histoire vraie du soldat Woyzeck décapité pour avoir tué sa maîtresse.

La pièce pourrait se résumer alors à un banal fait divers mais Büchner transforme cette pièce en quasi-mythe. Woyzeck dont la forme théâtrale est d'une grande modernité se révèle l'emblème d'un homme en proie à l'impuissance face à son destin et dont la seule révolte possible ne pourra être qu'une tragédie.

Interprète(s) : Damas Parsy, Agnès Bohanne, Louis Guyard, Thierry Alario et Cyril Benoit en alternance, Laurette Mira, Elisabeth Baillon, Jean-Hervé Roux, Jean-Claude Guignon, Luc Benoit et Lisa Benoit.

Metteur en scène : Gérard Zachayus .
Illustration : Julia Zachayus , Régie : Louis Zachayus.

La compagnie **Quartier Libre** est présente au Festival d'Avignon Off depuis 1999 et joue dans des lieux non conventuels. Avec le soutien de la Scène Nationale de Cavaillon

L'apéritif vous est offert par la Cave Terres d'Avignon à l'issue du spectacle

LA PENSÉE DU MOIS

La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent.

Pablo Casals, musicien espagnol

FOYER RURAL LAÏQUE

Apéritif du FLR

Vous êtes tous conviés le Mardi 2 juillet à l'apéritif de fin d'année qui nous permettra de nous retrouver à partir de 18h30 au Château de la Chapelle.

Journée des Associations

Le FRL participera à la journée des Associations qui se déroulera le Samedi 7 Septembre, à partir de 9h00.

Inscriptions Musique

Instruments enseignés : accordéon, batterie, guitare, piano, basse, éveil musical.

Les cours se remplissent très vite et il vous est vivement conseillé de vous inscrire très rapidement si ce n'est pas déjà fait, afin de vous assurer une place à la rentrée.

Inscriptions Activités Pour Tous

Yoga, Sophrologie, Anglais, Dansc, Gym, Décoration... les inscriptions étant ouvertes à tous à partir du 2 juillet, n'attendez pas pour vous ré-inscrire ou vous inscrire, les cours se remplissent très vite.

Couture

Nous continuons les ateliers pendant le mois de juillet !

Tous les jeudis, de 15h à 18h30, salle Fontségugne (à côté de la Bibliothèque).
Renseignements auprès de Mireille Lecarlier au 04 90 22 01 92.

Randonnée

Prochain Week-End Rando



La section randonnée du FRL vous propose de découvrir **la presqu'île de Giens** le week-end du 12 /13 octobre. Qu'on se le dise!

Hébergement en demi-pension à Hyères : 39 €

Inscription enregistrée dès réception de votre règlement. Nombre de places limité à 20 personnes

Renseignements auprès d'Anne et René au 04 90 22 16 83

Les places étant limitées, premiers inscrits... premiers partis !

Le FRL vous souhaite de passer un bon été, de bonnes vacances pour ceux qui y seront et vous informe que la reprise de l'ensemble des activités Musique et Activités Pour Tous se fera à partir du lundi 9 septembre !

Vous pouvez laisser vos messages sur notre boîte mail ou sur notre répondeur qui sont relevés tous les jours également pendant la période estivale.

04 90 22 12 63 / frlgadagne@wanadoo.fr /
Site internet : www.frlgadagne.fr

PAUSE-THEATRE

Mardi 9 Juillet, à 20h30, une pièce de théâtre sera interprétée par le groupe *Pause-Théâtre* (Compagnie amateur composée de jeunes ados de Saint-Yriex en Charente) qui, de passage dans notre région, nous propose de se produire bénévolement pour nous présenter la pièce :

Au pas ! Et que pas une tête ne dépasse !



Un prof d'histoire, dans un lycée, réalise que sa classe s'interroge beaucoup sur l'autocratie, la dictature. Pour les instruire, il décide pendant une semaine de faire vivre ce régime à ses élèves. Hélas, ça marche trop bien et, à petite échelle, l'Histoire est prête à se reproduire.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour permettre à chacun de découvrir les associations existantes de notre village, et éventuellement faciliter les inscriptions de rentrée qui pourraient se faire ce jour-là, le **Forum des Associations** aura lieu le

Samedi 7 Septembre
Place de la Poste, de 9h à midi.

Afin d'organiser cette journée, les représentants de toutes les associations intéressées sont invités à une réunion de travail fixée le Mardi 3 septembre à 19h à la Mairie.

MEDIATHEQUE

Fermeture estivale

La médiathèque sera fermée du **lundi 5 août au lundi 26 août inclus**.

Réouverture le mardi 27 août à 15h.

A NOS CORRESPONDANTS

Le prochain BM paraîtra début septembre.

Nous remercions nos correspondants de nous remettre leurs articles avant le 20 août dernier délai.

La Rédaction du BM

LI BON VIVÈNT

La plupart des activités s'arrêtent durant les mois de juillet et août. Contactez le responsable de chaque groupe pour connaître les dates de reprise de votre activité en septembre.

Le repas champêtre du 2 juin a rassemblé 110 personnes qui, après un excellent repas, ont pu se détendre (promenades, jeux de boule, danses...) dans la colline de Velleron à l'abri du mistral.

Nous vous donnons rendez-vous **les mardis 10 et 24 septembre** pour des jeux de société à 15 h, salle Anfos Tavan.

Nous vous rappelons qu'il est encore temps de s'inscrire pour **la sortie à Niolon (Bouillabaisse)** le samedi 14 septembre, avec la visite d'une santonnerie et de Martigues (50€).

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Eliane Rolland : 06 30 63 63 54

Hervé Hugues : 06 71 52 71 96

asslbb@laposte.net

VIE PAROISSIALE

Catéchèse

L'année du KT vient de s'achever par une célébration Eucharistique et il faut penser à la rentrée prochaine. Les enfants concernés peuvent commencer dès l'âge de la classe du CE1 et jusqu'en classe de 3^e pour l'aumônerie. Les inscriptions auront lieu le 11 septembre de 10h30 à 12h à la maison paroissiale. La célébration de rentrée aura lieu le 18 septembre.

Denier de l'Eglise

La campagne 2013 a été lancée le 24 mars, dimanche des Rameaux et les enveloppes ont été distribuées à la sortie de notre office, d'autres ont été envoyées aux donateurs des années précédentes. Nous vous remercions du geste que vous avez pu déjà avoir fait et ainsi d'oeuvrer en faveur de notre Eglise diocésaine.

Votre geste permet au diocèse d'assurer le fonctionnement de l'Archevêché mais en priorité de rémunérer correctement nos prêtres qui, tout au long de l'année sont présents dans nos paroisses, à votre écoute, en toute circonstance, joyeuse ou triste.

Pour ceux qui ont déjà donné et ceux qui vont donner, merci à nouveau. Nous vous rappelons que votre don est déductible de vos revenus dans le cadre des dispositions légales. Des enveloppes sont à votre disposition à l'Eglise mais aussi à la maison paroissiale où une permanence se tient tous les jeudi après-midi de 14h30 à 17h.

Concert

A retenir : un concert aura lieu dans notre église le Samedi 19 Octobre à 20 h Il nous sera donné par le Choeur des Collines de Caumont, avec une autre chorale. Plus de renseignements vous seront donnés à la rentrée de Septembre.

RETROUVAILLES PIERRE GOUJON :

Que du Bonheur !

Pour les organisateurs, membres de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Publique, quel plaisir d'entendre autant de témoignages de satisfaction, au dernier soir de ce weekend de Retrouvailles !...

Certes, la date de ce Rassemblement ayant été annoncée un an auparavant, nous aurions pu connaître une affluence encore plus importante... Trop de personnes, pourtant inscrites, redoutèrent le Mistral et ... la fin de soirée de samedi aurait pu être moins précipitée. Pourtant, de l'avis unanime de tous les participants, ces Retrouvailles furent parfaitement réussies !

Tout avait commencé, le samedi matin, lors de cette promenade dans le village, sur les traces de Pierre Goujon, guidées par Robert Vettoretti, qui, sans jamais lasser son auditoire, nous fit partager ses inépuisables connaissances et, avec humour, nous révéler les secrets les plus intimes du Bienfaiteur de notre village. Cette matinée se terminait par la découverte d'une classe d'autrefois, suivie d'un apéritif, simple et convivial, offert par la Municipalité.

Quel plaisir de déambuler entre les bureaux de cette classe des années 50, fidèlement reconstituée par M. et Mme Rivière, et l'association de Gigondas « *Il était une fois* ». Que d'émotions ressenties par ceux et celles qui ont pu regarder, toucher, retrouver l'odeur, de tous ces objets qui ont marqué notre enfance !...

Une exposition de plus de 300 photos était présentée sur les lieux mêmes où elles avaient été prises, pour les plus anciens, il y a très longtemps, dans les locaux occupés, aujourd'hui, par le secrétariat de Mairie, la salle de l'Amistango ou la salle Anfos Tavan et pour les plus jeunes, dans le Groupe scolaire actuel. Le Vernissage de cette exposition, à l'Arbousière, fut l'occasion de se retrouver, enfin, et d'évoquer tous ces moments passés ensemble dans notre Ecole Publique.

Le dimanche fut, pour la plupart d'entre nous, un vrai régal... Régal de revoir encore plus de copains de classe, de maîtres ou maîtresses... Régal pour 33 volontaires décomplexés, équipés d'un vrai porte-plume, d'un buvard, d'un encrier en verre ou en porcelaine blanche, rempli d'encre violette, qui allaient oser affronter le texte d'une dictée de Certificat d'Etudes des années 50, dont l'héroïne fut une poule coiffée d'un bonnet phrygien qui sortait du poulailler dès qu'on lui ouvrait la porte ! 6 d'entre eux décrochèrent la note de 20/20.

Que dire surtout de ce mémorable tournoi de ballon-prisonnier, de ses arbitres formés à la hâte quelques minutes auparavant, des joueurs enthousiastes où la passion attisait l'adversaire une mauvaise foi évidente et, dans sa propre équipe, une honnêteté irréprochable... Un moment inoubliable de ce week-end riche en émotions de toutes sortes.

Le pari fou imaginé il y a presque un an par l'Amicale, de réunir les Anciens de l'école publique Pierre Goujon, toutes générations confondues, a donc été tenu et, grâce à l'aide de la Municipalité, si l'on en croit tous les participants, parfaitement réussi. Devra-t-on le renouveler ? Pourquoi pas ?....Dans quelques années, peut-être...



ESCOLO DE FONT- SEGUGNO

Ditado en Prouvençau : Samedi 6 juillet à 16h - salle A. Tavan

Inscriptions à partir de 15h. Une bouteille de Côtes du Rhône sera remise à chaque participant. 3 prix pour les débutants - 3 prix pour les confirmés et 2 pour les *tras que fort*.



A partir de 16h 30, pendant la correction, **présentation et initiation au Patchwork**. Ouvert gratuitement à tous.

Lis escolan an agu envejo de descurbi Castèu-Nòu emé lou biais de Pèire Courbet. Le groupe a parcouru le village et tous ont apprécié les explications de Pierre.

Dimanche 22 Septembre : repas des pieds paquets (Animation par le théâtre de Mazan).

VELO CLUB

Ce mois-ci, que ce soit pour l'école de cyclisme ou pour les courses sur route, très peu de résultats sont à mettre à l'actif du club.

Sur route, à l'occasion des championnats de Provence, seul Fabregoule Geoffrey, dont c'était la course de reprise après son accident du tour du Cantal, a terminé à une honorable quatorzième place. Chez les filles, Galanti Mélissandre a participé à la course, mais faute d'adversaires féminines, elle n'a pu être sacrée championne de Provence junior. Lors de la première étape du trophée des Portes de Provence, Galanti Maxence a revêtu le maillot bleu du meilleur cadet première année. Il faudra confirmer lors des étapes suivantes.



En école de cyclisme, lors de la 3e étape du trophée de Vaucluse, 6 victoires sont à mettre à l'actif des jeunes pousses du club. Mention particulière pour la belle victoire en solitaire de Bidon Alexandre, qui a profité du bon travail de ses équipiers. Pour tous ces petits coureurs, la saison s'interrompt le dernier week-end du mois de juin avec le trophée des santonniers à Aubagne sur deux jours. Cette épreuve permet de terminer la saison de façon très conviviale. Viendra ensuite le temps des vacances avec comme d'habitude le périple à Marcolès, dans le Cantal, lors de la semaine cantalienne. Certains coureurs devraient aussi participer à des activités organisées dans le cadre du centième Tour de France qui sera dans le Vaucluse pendant trois jours.

Bonnes vacances à tous.

CASTÈUNÒU D'AIÈR E D'ENCUEI

Quand de cambiament avèn pouscu vèire dins nosto ciéuta, dins li darnié cinquante an! Sarié-ti que dins l'auceliho, que voulastrejon dins lou cèu de Castèunòu.

Demier éli se pòu vèire de quantita de tourtouro que voulastrejon d'un suport à-n'un autre, en quisto de mangio, fin-qu'à veni engouli li gran expandi pèr la galinaio, e acò es encaro rèn en raport i pigeoun!

A moun grand desespèr, li dindouletto, poulid aucèu que venien tranquilamen nisa dins quasimen tóuti li granjo e oustau, an praticamen despareigu. Ai lou souveni, que moun paire avié fa un trau dins lou bos dóu pourtau de la remisio e aquélis aucèu passavon pèr aqui pèr veni nisa proche di chivau. Mai, à l'ouero d'encuei, n'en vesèn plus uno souleto voulastreja dins nosto cèu!

Lou martinet, aquest aucèu que voulastrejo rapidamen, se pòu vèire encaro au calabrun, quouro es en bousco de mousquihoun. l'a tambèn li galinastro, que fan espeli regulieramen dos couvado pèr an de tres o quatre poussin, que s'enairon sus l'aigo en bousco de sa mangiho. Vese dins lou prad di vesin, un aucèu que n'en counèisse pas lou noum, e que venon tranquilamen en couble cerca sa vido. Nison dins lis aubre, proche d'un grand mouloun de fumié, devers lou marchand de galinaio.

Un autre aucèu que se vèi raramen e que s'ausis chouca de nue, es la machoto que vèn nisa dins li grands aubre di lèio, proche di oustau. O encaro, se pòu vèire passa coume un uiau, à ras di aigo de la sorgo, lou martin-pescaire, tant poulidamen acoulouri de blu e de rouge.

Mai, à l'ouero d'encuei, ço que proufifero rapidamen soun li còu-verd, aquéli canard que se veson d'en pertout sus li sorgo. N'i a uno quantita e, quouro ié baion uno pognado de pan trempa, venon quasimen i pèd pèr la bequeta.

E maugrat tóutis li cambiament qu'intèrvenon dins la naturo, es un vertadié bonur de countunia à pousqué bada aquèsti poulits ócupant de nosto campagno.

Pèire Courbet de Castèunòu

CHATEAUNEUF D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Combien de changements avons-nous pu noter dans notre cité, ces dernières cinquante années! Notamment parmi les oiseaux qui volent dans le ciel de Châteauneuf.

Parmi eux, on peut voir des quantités de tourterelles qui volent d'un support à l'autre, en quête de nourriture, jusqu'à venir engloutir les grains répandus pour les volailles, imitées en pire par les pigeons!

A mon grand désespoir, les hirondelles, ces jolis oiseaux qui venaient nicher tranquillement dans presque toutes les fermes et maisons, ont pratiquement disparu. J'ai le souvenir que mon père avait fait un trou dans le bois du portail de la remise et ces oiseaux y passaient pour venir nicher au-dessus des chevaux. Hélas, aujourd'hui, nous n'en voyons plus un seul voler dans le ciel de nos paysages!

Le martinet, cet oiseau qui volète rapidement, peut se voir encore à la tombée de la nuit, lorsqu'il est à la recherche de moucherons. Il y a aussi la poule d'eau, qui fait éclore régulièrement deux couvées par an de trois ou quatre poussins qui s'élèvent sur l'eau à la recherche de leur nourriture.

J'aperçois, dans le pré du voisin, un volatile dont je ne connais pas le nom, et qui vient tranquillement en couple chercher sa nourriture. Il niche dans les arbres près d'un grand tas de fumier, à proximité d'un marchand de poules.

Un autre volatile que l'on voit rarement, et que l'on entend hululer la nuit, c'est la chouette qui vient nicher dans les grandes haies, près des maisons! Ou encore, passant comme un éclair au ras des ondes, le martin-pêcheur, si joliment coloré de bleu et de rouge.

Mais, aujourd'hui, ce qui prolifère rapidement ce sont les cols-verts, ces canards que l'on voit partout sur la sorgue. Ils sont en nombre et, lorsque on leur donne du pain trempé, ils viennent quasiment à nos pieds pour le becqueter.

Et malgré tous les changements qui s'opèrent dans la nature, c'est un réel bonheur de continuer à pouvoir admirer ces gentils occupants de notre campagne.

NOUVEAU A GADAGNE

Atelier Sanchez
Fabricant de Pierre Reconstituée
email : ateliersanchez@hotmail.fr
480, Chemin des Matouses - 84470 Chateauneuf de Gadagne
Tél / Fax : 04 90 22 16 65 - 06 86 48 24 59

*Madame Sauget Sonia
a l'honneur de vous
annoncer l'ouverture de son
cabinet de kinésithérapie
situé au
564a, route du Thor
à Châteauneuf de Gadagne
Téléphone: 04 90 25 87 75*

La Réflexothérapie Infrarouge
Technique douce, indolore et sans risque

Arrêt du tabac en 5 séances
(90,5% de réussite)
Perte de poids
Ménopause
Relaxation
Rajeunissement visage

*Christèle Bourgne - 06 64 49 51 11
3, Lot. les Adrets 84470 Châteauneuf de Gadagne*